

AECKWVG
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité-Justice-Travail

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2024 – 1078 DU 31 JUILLET 2024
portant nomination au Ministère de l'Economie et des
Finances.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu** le décret n° 2024-892 du 11 avril 2024 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu** le décret n° 2023-357 du 12 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- sur** proposition du Ministre de l'Economie et des Finances,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 31 juillet 2024,

DÉCRÈTE

Article premier

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au Ministère de l'Economie et des Finances dans les fonctions suivantes :

- Secrétaire générale adjointe du ministère
madame **Awaou BACO**
- Conseiller technique aux Affaires fiscales
monsieur **Donald GANDJI**
- Conseiller technique juridique
madame **Beverly FAGBOHOUN**
- Conseillers techniques
madame **Alice MASSIM OUALI**
monsieur **Habib TIDJANI**



- Directeur de la Planification, de l'Administration et des Finances
monsieur **Paterson HOUNKANRIN**
- Directeur adjoint de la Planification, de l'Administration et des Finances
monsieur **Moïse ILAYE BONI**
- Directeur général des Participations de l'Etat et de la Dénationalisation
monsieur **Moubarak SOUMANOU**
- Directeur général de l'Agence nationale de Supervision des Systèmes
financiers décentralisés
monsieur **Philippe DAHOU**
- Directrice générale de la Société pour la Promotion et l'Appui au
Développement des Micro-entreprises
madame **Christel YEBE**
- Président de la Cellule nationale de Traitement des Informations financières
monsieur **Rafiou BELLO**
- Membre de la Cellule nationale de Traitement des Informations financières au
titre de haut fonctionnaire de la Police républicaine
monsieur **Edgard Landry ZOLA**
- Chef du service adjoint à l'Inspection générale des Finances
monsieur **Arnaud MENSAH.**

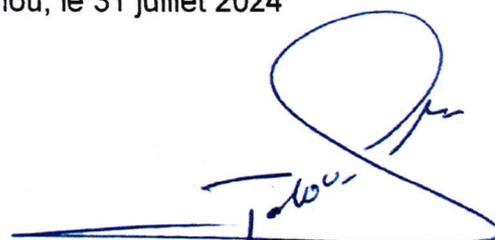
Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 31 juillet 2024

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI
Ministre d'État

AMPLIATIONS : PR 6 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – C.COM 2 – CES 2 – HAAC 2 – HCJ 2 – MEF 2 – AUTRES MINISTERES 20
– SGG 4 – INTERESSES 13 – JORB 1.